

Moulins, le 22 décembre 2012

Collaboration réussie entre Allier Habitat et la mairie de Limoise : le bâtiment de l'auberge reprend vie.

A l'heure où le maintien d'activités commerciales est indispensable à la vie de nos communes rurales, l'Auberge de Limoise rouvre ses portes. Allier Habitat et la mairie de Limoise ont mené à bien le projet de rénovation d'un bâtiment imposant qui a gagné en modernité et confort sans perdre de son cachet : une auberge totalement rénovée et deux appartements créés aux étages supérieurs.

L'auberge avait connu des jours meilleurs et faisait triste mine le long de la route départementale. La mairie a décidé de racheter une partie de l'établissement et Allier Habitat s'est porté acquéreur des logements situés au dessus. En un an, les travaux, coordonnés et gérés par Allier Habitat, ont permis de redonner vie à l'auberge du village et de créer deux appartements, sur deux niveaux (un T2 et un T3).

Aujourd'hui, l'Auberge des Ormes bénéficie d'une cuisine moderne, d'une belle salle de bar et d'une salle de restaurant pouvant accueillir 30 couverts. Aux beaux jours, une terrasse située sur l'arrière, permettra d'accueillir les convives.

Les deux appartements de 50 et 70 m² sont distribués sur deux niveaux : la pièce à vivre au 1^{er} étage et les chambres et salles d'eau au 2^{ème} étage où les poutres sont apparentes, pour accentuer le charme des pièces.

Le coût des logements s'élève à 208 000 euros dont 152 800 euros financés par Allier Habitat et 36 000 euros par la Conseil régional, 18 000 euros par le Conseil général, 1 200 euros par l'Etat, soit un montant total de subventions de 55 200 euros.

Pour l'auberge, le coût de l'opération atteint 334 000 euros, dont 110 914 euros financés par la mairie de Limoise. Les subventions d'un montant total de 223 086 euros proviennent de la Dotation d'équipement des Territoires ruraux de l'Etat (96 601 euros), des fonds d'intervention pour le Service, l'Artisanat et le Commerce de l'Etat (55 335 euros), du FODESCA du Conseil général (45 600 euros) et du fonds de concours Communauté de communes du Pays de Lévis en Bocage (2 550 euros). Deux parlementaires ont usés de leur réserve : le Sénateur Gérard Dériot à hauteur de 20 000 euros et le Député Jean Mallot, alors en fonction, de 3 000 euros, pour l'équipement de la cuisine.

Location : Agence Allier Habitat de Domérat au 04 70 09 72 05.

Créé en 1950, l'organisme de logement social du département, Allier Habitat, compte aujourd'hui 4 600 logements répartis sur 140 communes de l'Allier. Environ 3 000 logements sont situés dans des bâtiments collectifs, 1 600 sont des pavillons. Présidé par Dominique Bidet, vice-président du Conseil général, Allier Habitat emploie 80 personnes et comprend 3 agences (Cusset, Domérat et Yzeure) et 5 antennes de proximité.